

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

« Un conseil des jeunes en octobre »

Le conseil municipal enchaîne les projets. Une nouvelle proposition, faite lors de la profession de foi, va voir le jour.

Un nouveau projet en gestation?

Johann Baranger, maire : « Nous allons mettre en place un Conseil municipal des jeunes. Cela concernera les élèves résidant dans la commune, CM1 et CM 2, les collégiens de la 6^e à la 3^e. Ils vont pouvoir participer à la vie communale dans un cadre formel, apporter leur point de vue, leurs idées pour améliorer leur vie et celles des autres. Participer à des moments forts. Nous voulons intéresser les jeunes à la vie locale et aux modalités qui régissent le quotidien. »

Comment cela va-t-il se passer ?

« Audrey Rigaudeau va chapeauter tout cela. Les premières informations sont parvenues dans les boîtes aux lettres en juillet. Début septembre, une fiche explicative avec les modalités et les dates de vote sera distribuée aux parents.



Johann Baranger : « Le conseil municipal des jeunes se met en place ».

Tous les enfants de la commune, du CM1 à la 3^e, pourront voter et se présenter. »

À quand l'élection et le premier Conseil municipal des jeunes ?

« L'ensemble des enfants voteront samedi 3 octobre, de 9 h à 12 h 30, à la mairie. Il s'agira d'élire 12 conseillers jeunes au suffrage universel. Le premier conseil municipal aura lieu samedi 10 octobre. »